



SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

- p2** Zoom sur les actions de restauration de la continuité écologique
- p3** Zoom sur les études changements climatiques en cours
- p4** Quelques actualités

Depuis le lancement du 2nd programme Sources en action en 2017, les actions se sont multipliées et présentaient, fin 2019, un taux de réalisations de l'ordre de 80%. **Les résultats sont probants** : 63 km de clôtures, 214 abreuvoirs, 51 km de berges restaurées, 244 ha de zones humides restaurées/entretenues, 5 ouvrages supprimés (dont 2 étangs), 858 stations de suivis d'espèces aquatiques et plus de 8 000 personnes sensibilisées (via des vidéos, animations et autres supports...). Des résultats à mettre à l'actif des porteurs de projets engagés dans la démarche.

Une programmation ralentie par la crise sanitaire mais la dynamique de Sources en action se poursuit

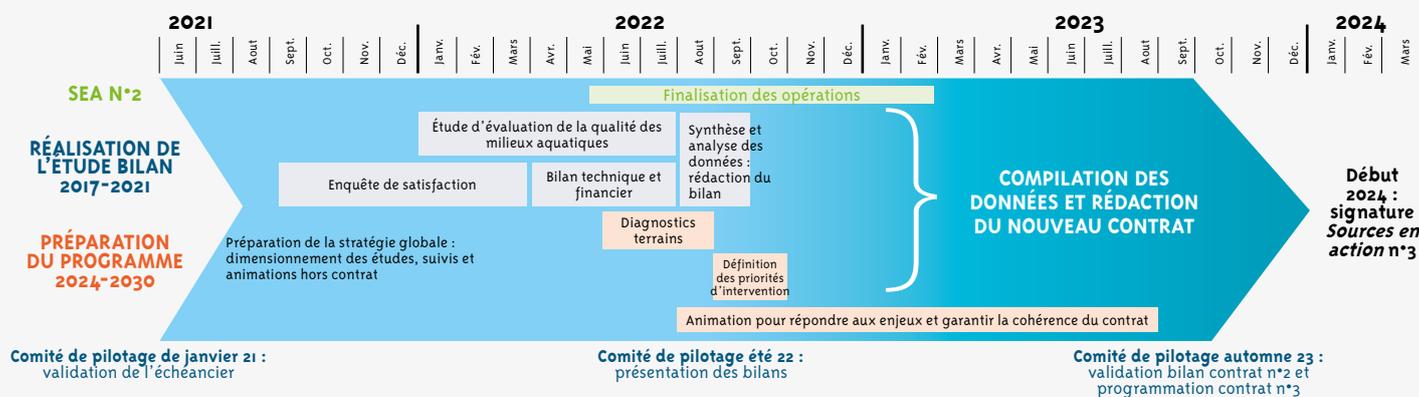
L'ensemble de ces actions vise à restaurer la qualité et les fonctions naturelles des cours d'eau, favoriser une agriculture compatible avec l'intégrité des milieux aquatiques et des zones humides, renforcer l'attractivité du territoire et sensibiliser la population au patrimoine naturel. Le contrat territorial est aussi un vecteur d'activité économique compte tenu du nombre d'emplois dédiés et d'entreprises locales mobilisées.

La crise du COVID 19 a généré un retard dans la programmation en 2020 et 2021, mais le taux de réalisation final reste supérieur à 60%. Dans un objectif de maintien de la dynamique

engagée et face aux variations climatiques projetées, un 3^{ème} contrat apparaît nécessaire.

Un nouveau programme est à l'étude. Il vise la poursuite et l'amplification des actions de restauration des milieux aquatiques et l'atteinte des objectifs de « bon état écologique » fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

La nouvelle programmation mettra notamment l'accent sur l'amélioration de la résilience des milieux face aux variations climatiques, sur les aménagements de restauration de la continuité écologique et la gestion forestière.





P2 Zoom sur les actions de restauration de la continuité écologique

■ 2019-2020 : Le retour de la Vienne à Peyrelevade (19)



Peyrelevade avant et après effacement
(source TéléMillevaches)



Une opération d'envergure du 2nd programme concerne la suppression du plan d'eau communal de Peyrelevade. **Créé en 1974, ce plan d'eau de 11 ha situé à quelques kilomètres des sources de la Vienne, ne répondait plus aux contraintes réglementaires.** Il engendrait en outre des impacts sur l'environnement : réchauffement de la rivière, forte surévaporation estivale et un obstacle pour la continuité piscicole dans une zone à forts enjeux notamment pour la **truite fario**, espèce patrimoniale et emblématique du territoire.

Différents scénarios d'aménagement ont été envisagés. C'est la suppression qui a été retenue. Cette opération a rassemblé plusieurs porteurs de projet : la Commune de Peyrelevade comme Maître d'Ouvrage, le PNR de Millevaches en Limousin et la FDAAPPMA 19 comme assistants à Maître d'Ouvrage et le CEN Nouvelle Aquitaine, le GMHL, la LPO, Télé Millevaches et l'AAPPMA de Peyrelevade comme partenaires techniques.

Le plan d'eau a progressivement laissé place à la Vienne, bordée d'une zone humide, espace présentant de grands intérêts environnementaux. Les travaux de suppression de la digue et la restauration du site ont débuté en 2019 pour une inauguration en septembre 2020.

Pour retrouver en images les travaux d'effacement du plan d'eau communal de Peyrelevade, n'hésitez pas à aller visionner les vidéos produites par Télé Millevaches :

- Version longue (22min) <https://vimeo.com/506654433>
- Version courte (3min) <https://vimeo.com/566124366>
- Sur le site internet de Sources en action : <https://sourcesenaction.fr/le-contrat-en-images/>

■ 2019-2020 : Haut-Tronchet (19)

En 2015, une demande de **mise aux normes du plan d'eau** du Haut-Tronchet (1200m²) a été demandée. Celui-ci est implanté en barrage du Tronchet, classé en Liste 1 et 2 au titre de la continuité écologique. Suite aux échanges entre les parties prenantes, le propriétaire a choisi le scénario d'effacement. Le PNR Millevaches en Limousin a accompagné le propriétaire dans les différentes démarches au titre d'une assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Le plan d'eau a été vidangé et un système de décantation a été mis en place. Les sédiments ont été gérés et une dérivation temporaire du cours d'eau a été créée afin de protéger le cours d'eau lors de la suppression de la digue. Enfin, une passerelle piétonne a été mise en place afin d'assurer la continuité du chemin communal existant.



Haut-Tronchet
(source PNR Millevaches)

■ 2020-2021 : Étang de l'Enclose (19)

Le plan d'eau communal de l'Enclose (3 ha) a fait l'objet de travaux de mise aux normes depuis juin 2020, sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources. En effet, la commune souhaitait conserver l'ouvrage qui présente plusieurs usages (baignade, pêche, activités nautiques). Les travaux se sont terminés à l'automne 2021.

Ces travaux ont consisté en la mise en place d'une pêcherie, de bassins de décantation, d'un système d'évacuation des eaux de fond, en l'aménagement du déversoir de crue et d'un demi-moine immergé.



Tarnac
(source PNR Millevaches)

■ 2022 : Étang de Lacelle (19)

Le plan d'eau communal (6450m²) présente des dysfonctionnements en termes d'aménagements pour la pêche et la décantation des boues lors des vidanges, d'état du répartiteur et de franchissabilité de la dérivation. Une étude est actuellement en cours et aboutira à la proposition de scénarii pour la régularisation ou l'effacement du plan d'eau. La Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources est porteur du projet d'aménagement.



Lacelle
(source PNR Millevaches)

Zoom sur les études prospectives sur les effets du dérèglement climatique

Au cours des deux dernières décennies, les sécheresses récurrentes de fortes intensités se succèdent à l'échelle du bassin de la Vienne. Les impacts observés sur les milieux et sur les usages sont d'ores et déjà tangibles. Dans ce contexte, l'EPTB Vienne a défini en 2019, une stratégie d'adaptation au changement climatique qui s'articule autour de 2 piliers :

- **Amélioration des connaissances ;**
- **Mises en œuvre d'actions spécifiques en faveur de l'adaptation au changement climatique.**

Pour caractériser les changements climatiques sur le territoire, déterminer les impacts sur les ressources en eau et définir un plan d'action, l'EPTB Vienne porte actuellement deux études.

Projet LIFE Eau & Climat



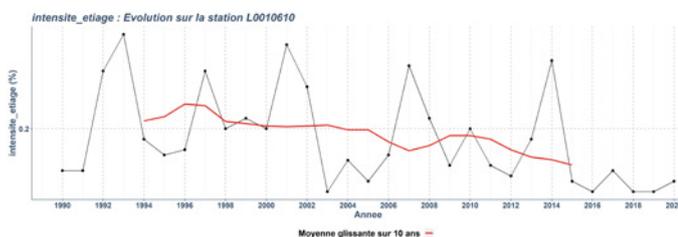
Le projet LIFE Eau & Climat a été lancé le 1^{er} septembre 2020 pour une durée de 4 ans. Il est orchestré par l'Office

International de l'Eau (OIEau) et réunit 14 partenaires nationaux. Ce projet, d'un budget total de 3,7 millions d'euros, a pour objectif d'évaluer les effets du changement climatique, à les prendre en compte dans les outils de planification et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation. L'EPTB Vienne, l'un des partenaires du projet, assure la maîtrise d'ouvrage d'une étude prospective sur le changement climatique à l'échelle du bassin de la Vienne aux horizons 2030, 2050 et au-delà. Il proposera également une démarche d'aide à l'adaptation au changement climatique à l'attention des opérateurs locaux (collectivités, associations...).

Les premiers résultats du projet LIFE ont été présentés lors du séminaire « **Changements climatiques et ressource en eau sur le bassin de la Vienne** » du 30 septembre 2021.

Les résultats définitifs sont attendus pour avril 2022.

Évolution du débit mensuel minimal annuel (QMNA) sur la Vienne à Peyrelevade :



Plus d'informations sont disponibles sur le site :

<https://www.eptb-vienne.fr/Seminaire-Changement-Climatique.html>



Le projet LIFE Eau&Climat (LIFE19 GIC/FR/001259) a reçu un financement du programme LIFE de l'Union européenne.

Étude sur les têtes de bassin versant de la Vienne



Géosciences pour une Terre durable

brgm

L'EPTB Vienne est à l'initiative d'un programme de recherche et de développement

sur les fonctions hydrologiques des têtes de bassin en partenariat avec le BRGM. L'objectif principal de cette étude, qui a débuté en septembre 2020 pour 5 années, vise l'amélioration des connaissances pour permettre d'orienter des politiques de gestion des têtes de bassin dans un contexte de changement climatique. 25 stations de mesures seront ainsi mises en place sur plusieurs sous bassins de façon à établir un suivi sur les effets du changement climatique à l'aide d'une modélisation.

L'objectif de ce projet est de mieux caractériser les têtes de bassin, d'évaluer les impacts des variations climatiques sur ces territoires (température de l'eau, débit, répartition entre les compartiments souterrain et surfacique...) et d'évaluer leur résilience face au changement climatique afin d'adapter les mesures de gestion.

Les premiers résultats du projet « **Têtes de bassin** » ont été présentés lors de la commission scientifique du 7 octobre 2021.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet de Sources en action :

https://sourcesenaction.fr/?post_type=calendrier&p=2941

Les conclusions de ces études vont venir nourrir et enrichir les bilans et diagnostics du second contrat Sources en action.

En effet, les enseignements de ces études ont vocation à être intégrés dans le prochain programme avec des opérations portant sur l'augmentation de la résilience des milieux aux variations climatiques telles que : la restauration de zones humides drainées ou dégradées, la conservation des sols agricoles, le choix d'essences forestières adaptées, la réduction de la surface en plan d'eau...



P4

Quelques actualités



<https://telemillevaches.net>

■ Télé Millevaches

Télé Millevaches est un média local, basé à Faux-la-Montagne (23), qui réalise des reportages et autres objets audiovisuels sur la Montagne Limousine. Nouveau maître d'ouvrage dans le 2nd contrat, il réalise des courts-métrages expliquant et illustrant diverses opérations réalisées dans le cadre du contrat : suivis biologiques, aménagements, travaux... Cinq vidéos ont été produites en partenariats avec d'autres porteurs de projet. Ces réalisations peuvent être visionnées sur le site internet de sources en action : <https://sourcesenaction.fr/le-contrat-en-images/>

Restez attentifs, de nouveaux projets sont en cours de montage.

■ Stage au PNR Millevaches en Limousin

L'équipe du PNR Millevaches s'est renforcée en 2021 avec le recrutement d'une stagiaire pour une durée de 6 mois. Étudiante en 3^{ème} année d'ingénieur agronome en spécialisation Préservation, Aménagement des Milieux et Ecologie Quantitative (AgroCampus Ouest), elle avait pour mission de réaliser l'analyse bilan des données acquises et leurs interprétations. **L'objectif était de déterminer l'effet des opérations du contrat sur les différents paramètres étudiés** (physico-chimie, biologie, hydromorphologie). Le stage a été présenté lors de la commission scientifique du 7 octobre.

https://sourcesenaction.fr/?post_type=calendrier&p=2941

■ Fédérations de pêche

Un des volets du contrat est dédié aux **suivis scientifiques** et à l'**acquisition de connaissances**. L'objectif est de mettre en place des suivis adaptés aux spécificités des têtes de bassin de la Vienne pour : d'une part, acquérir des chroniques d'évolution sur plusieurs années ; et d'autre part évaluer les effets, la pertinence et l'efficacité des actions mises en place sur le terrain.

Les fédérations de pêche des 3 départements (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne) portent des actions d'**inventaires piscicoles**. Le suivi des espèces piscicoles et de leurs évolutions face aux actions entreprises est réalisé en collaboration avec la **Maison de l'Eau et de la Pêche 19**, qui assure la coordination des opérations, l'analyse des données et le suivi de la thermie des cours d'eau.

Les suivis, initiés en 2017 sur 30 stations, ont connus des aléas techniques et climatiques perturbant le déroulement des mesures. Au regard des 1^{ers} résultats, une faible richesse spécifique est observée sur l'ensemble de l'inventaire ; mais celle-ci est habituelle dans les têtes de bassin. Les chroniques annuelles doivent être poursuivies sur les prochaines années pour tirer des conclusions.



■ Contacts techniques des Maîtres d'Ouvrage : bienvenue aux nouveaux arrivés sur le contrat

- Depuis l'automne dernier, les coordinateurs du contrat ont été remplacés : **Camille GAUBERT** remplace Guillaume RODIER et **Hélène THURET** remplace Pauline BENESTEADU, respectivement au PNR Millevaches et à l'EPTB Vienne.
- Depuis l'été 2021, **Estelle GILLES** remplace Alice JACQUET au PETR Monts et Barrage.
- **Florine MERELLE** a récemment rejoint la Communauté de Commune Creuse Grand Sud en tant que chargée de mission GEMAPI.

Les contacts de chaque structure ont été mis à jour sur le site internet de Sources en action :

<https://sourcesenaction.fr/les-porteurs-de-projets/>

Pour plus de renseignements www.sourcesenaction.fr

ou contactez les coordonnateurs du programme qui vous orienteront vers les opérateurs locaux :



Bâtiment Galiléo
20 rue Atlantis
87068 Limoges cedex
05 55 06 39 42
Contact : Hélène Thuret
h.thuret@eptb-vienne.fr



Maison du Parc à Millevaches
7 route d'Aubusson
19290 Millevaches
05 55 96 97 00
Contact : Camille Gaubert
c.gaubert@pnr-millevaches.fr

Le programme « Sources en action » est financé par :



L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.